

Contrat de location de mobil-home à retourner après appel téléphonique préalable et accord entre les parties sur ce qui suit

Entre :
Camping la Chrysalide
46 bis route du Lac 33121 Carcans
gérante Mme Stéphanie Michel
tel : 06 52 14 64 89
Siret : 449 209 386 00019

et
M, Mme, Mle
Demeurant
tel

Il est convenu ce qui suit

Nombre de personnes :
Condition de location :
Durée de la location saisonnière : du samedi 16 heures au samedi 10 heures 30.
Prix de la semaine pour le nombre de personnes déclaré ci-dessus : €
Prix net comprenant toutes les charges sauf la taxe de séjour de 0,22€ par jour et par personne de plus de 13 ans.

Un dépôt de garantie de 400 euros pour la location et un autre de 50 € pour le ménage (par chèque) vous sera demandée à votre arrivée en plus du solde. Ceux ci seront restitués le jour du départ ou au plus tard 1 mois après votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de la remise en état des lieux.

Le logement devra être parfaitement nettoyé. Une somme forfaitaire de 50 euros sera retenue dans la négative.

La location ne prendra effet que si je reçois à l'adresse indiquée sous 8 jours de la date figurant en bas du contrat :
- un exemplaire du présent contrat daté, signé avec la mention "lu et approuvé "
- les arrhes de soit 30 % à régler par chèque à l'ordre du "Camping la Chrysalide".

Le solde de la location est exigible le jour de l'arrivée.

Ci joint conditions générales de réservation,
Le locataire devra impérativement respecter le règlement intérieur du camping.
Fournir une copie de votre assurance responsabilité civile

Fait à , le 201
je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et déclare y souscrire
Le locataire

Conditions générales de réservation

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le nombre maximum de personnes autorisées par location doit être impérativement respecté, quelque soit l'âge des enfants.

Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante.

Toute déclaration inexacte, toute modification, pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire.

Nous n'acceptons pas les mineurs (moins de 18 ans) s'ils ne sont pas accompagné de leurs parents.

Les visiteurs de la journée devront s'acquitter de la redevance « visiteurs ».

RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

La réservation devient effective qu'après encaissement par nos soins de votre acompte de 30 % du montant de la location et à réception du contrat de location qui doivent être correctement complétés et signés (ce qui vaut l'acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation).

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison.

SERVICES ET ARRIVÉE AU CAMPING

La barrière du camping est ouverte de 8h à 22h. La réception vous accueille de 9h à 12h30 et de 14h à 20h tous les jours.

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping.

En cas d'arrivée après 19h prière d'en aviser le camping.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou du mobil home, s'il restait sans nouvelles 24h après la date prévue.

Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

CAUTIONS

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 400 € pour le locatif, et une de 50 € pour le ménage vous seront demandées à votre arrivée. Ces cautions ne sont pas encaissées et seront restituées après l'état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant de détériorations et/ou matériels manquants constatés et/ ou du ménage pas fait.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire.

En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 50€ si besoin.

ANNULATION

En cas d'annulation du locataire le camping retient:

- Plus de 60 jours avant la date d'arrivée avec lettre RAR : l'acompte de 30% vous sera restitué.
- Entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée : l'acompte de 30% sera acquis par le camping.

En cas d'annulation par le camping pour toute raison autre qu'une inexécution des obligations contractuelles du locataire, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse en permanence sur le camping. Ils doivent faire leurs besoins à l'extérieur du camping et ramasser. Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits. Le carnet de vaccination du chien et son numéro de tatouage doivent être obligatoirement présentés à votre arrivée. Les chats et les chiens ne sont pas admis dans les locations.

LOCATION

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil home.

Les couvertures et les oreillers sont fournis dans les mobil homes, mais il faut prévoir draps et taies d'oreillers.

EMPLACEMENTS DE CAMPING

Les emplacements sont à disposition de 12h00 à 12h00. Pour tout emplacement non libéré avant 12h00, une nuit supplémentaire sera comptée.

ASSURANCE

Le locataire indique bénéficiaire d'une assurance couvrant les risques locatifs.

La signature du contrat implique que le locataire ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve.